

5.1 CURSUS MUSIQUE

MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES



RÉFÉRENCE

Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique.

Section 3 «Agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques »

De l'article R. 759-9 à l'article D 759-16

Projet Pédagogique

Cette formation intensive a pour objectif de préparer les étudiants aux concours des CNSMD de Lyon, de Paris, les CEFEDM, les CFMI, les Ecoles Supérieures de Musique, les écoles supérieures en France comme à l'étranger.

Outre l'acquisition des connaissances artistiques et techniques fondamentales, ces classes préparatoires intègrent la pratique d'une esthétique complémentaire et la rencontre avec des enseignants et des artistes confirmés. D'une durée d'un an ou deux ans, elles sont l'occasion d'expérimenter, de créer, d'interpréter en tissant des liens étroits avec le spectacle vivant, notamment avec la Saison de l'Auditorium.

L'ambition de ces classes est de former de futurs acteurs artistiques du monde contemporain. Par les approches croisées des nombreuses disciplines du Conservatoire du Grand Chalon, les musiques classiques et contemporaines, la composition électroacoustique, les musiques actuelles amplifiées, le jazz, la danse, le théâtre, les étudiants construiront le sens de leurs ambitions artistiques.

Ces classes concernent

Les élèves ou étudiants, quel que soit leur niveau scolaire, pouvant attester d'un niveau équivalent au 3^{ème} cycle de conservatoire, dont le dossier aura été validé par la commission d'admission en Classe Préparatoire. Cette commission est issue des membres du comité de suivi pédagogique des classes préparatoires.

Modalités d'accès

Sur concours d'entrée

Contenu des épreuves

- Commentaire d'écoute
Analyse écrite de 3 extraits musicaux. L'évaluation portera notamment sur la capacité de l'étudiant à en repérer les différentes techniques de production et de composition, mais aussi à placer l'extrait dans une époque, un courant musical, une esthétique influente etc...
- Audition (20mn)
Présentation d'un ou plusieurs travaux de création personnelle, sous forme jouée et/ou diffusée, en solo et/ou groupe. Cette audition vise à attester de la compétence en création musicale de l'élève et sa maîtrise des outils employés.

Un entretien de 15mn portant sur les motivations et attentes du candidat.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation comporte des cours hebdomadaires et des cours annualisés sur 1 ou 2 ans. Ces cours peuvent être soit obligatoires soit optionnels. Le parcours pédagogique est défini en fonction des objectifs de chaque étudiant en étroite concertation avec l'équipe des enseignants. En fonction de chacune des situations, des validations d'acquis seront mises en place par le Comité de suivi pédagogique. Les modules A B C sont obligatoires.

A. Module principal

- Atelier labo : 2h hebdomadaires
Atelier visant à confronter la pratique de l'étudiant à différentes expérimentations collectives (improvisations thématiques, travaux autour du son, études et mises en pratique des différentes esthétiques constitutives etc.)
- Autoproduction : 2h hebdomadaires
Cours dédié à l'étude des différents maillons de la chaîne d'une production (prises de son, mixage, mastering) Le projet de l'étudiant est au centre du dispositif, mais le cours est aussi ponctué de travaux pratiques, à réaliser seul ou collectivement.
- Atelier écoute : 1h hebdomadaires
Écoutes et analyses de la constellation « musiques amplifiées », au travers de différents prismes (labels, techniques de productions, contextes socio-culturels, temporels et géographiques, techniques de composition, esthétiques transversales etc.)
- Projets collectifs : 2h hebdomadaires
Atelier centré autour de la création en groupe. Constitution d'un set de plusieurs titres tout au long de l'année, travaux autour des arrangements, du son de groupe, de la mise en place, de l'esthétique etc.
- Suivi de projet : 4h mensuelles ou sous forme de résidence
Rendez-vous individuels ou en groupe, visant à atteindre les objectifs artistiques fixés avec l'équipe pédagogique.
- Master classes : 3h annuelles
Rencontres et échanges avec des artistes se produisant dans les salles de diffusion partenaires du CRR du Grand Chalon. (Dernièrement : Lydia Lunch, Zéro, Hyphen Hyphen...)
- Cours de théorie 'Art et technique du son' : 2h hebdomadaires
(Département musique électroacoustique)
Durée : 2 ans

B. Module spécifique

- Immersion en milieu de l'enseignement supérieur : 14h
- Master class, stages, ... : 6h

C. Module préparation aux examens et concours

- Epreuves tests : 8h
- Suivi individualisé : 4h
- Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves des établissements choisis : 4h
- Travail corporel, gestion du stress : 4h

D. Cours optionnels

Les cours optionnels sont réalisés en fonction des attentes des étudiants et des contenus des concours qu'ils ont retenus.

- Labo FM : cours de Formation Musicale spécialisée, centré sur le projet musical de l'étudiant / 1h30 hebdomadaires.

SUIVI DE L'ENSEIGNEMENT

Comité de suivi pédagogique

- Direction : Robert Llorca, Eddie Nicollet
- Le responsable de la formation : Martin Ackerman
- Le responsable de la saison artistique : Stéphane Warnet
- L'ensemble des enseignants responsable des modules et disciplines
- Des membres de l'enseignement supérieur
- Des personnalités invitées

Le responsable de la formation reçoit l'ensemble des étudiants afin de déterminer leurs objectifs et leurs besoins pédagogiques.

RÉPARTITION HORAIRE

Cette répartition s'exprime en horaires hebdomadaires et annuels pour deux années d'étude. Elle peut fluctuer en fonction de la discipline principale de l'étudiant. Une année représente 30 semaines de cours.

		Cours hebdomadaires	Cours hebdomadaires annualisés sur 2 ans	Cours sur 2 ans
A. Module principal				
	Atelier Labo	2,00	120	
	Autoproduction	2,00	120	
	Atelier écoute	1,00	60	
	Projets collectifs	2,00	120	
	Suivi de projet			40
	Théorie Art et technique du son	2,00	120	
B. Module spécifique				
	Immersion enseignement supérieur			14
	Master classes, stages...			6
E. Module Prépa Concours				
	Epreuves tests			8
	Suivi individualisé			4
	Travail écrit ou oral spécifique aux épreuves			4
	Travail corporel, gestion du stress			4
	Sous TOTAL	9,00	540	80
		Transposition horaire hebdomadaire		10
		TOTAL horaire formation obligatoire		620
F. Cours optionnels				
	Labo FM	1,50		
	TOTAL hebdomadaire	1,50		